

**CONSEIL MUNICIPAL du 22 novembre 2013**

**Présents** : Jacques Joffre - Patrick Vergne - Jacques Chastagnol - Andrée Laurent - Eliane Létang -  
Danielle Clémenceau - Jean-Pierre Dupeyroux

**Absents** : Anne-Laure Sautard-Cacheux - Dominique Bardelle - Catherine Mazaleyrat

**Excusés** : - Marie-Hélène Magnaval

PV du CM du 20 septembre 2013 lu et approuvé à l'unanimité

Observation par rapport au dernier CR

**11 - Plan communal de sauvegarde**

Communication au conseil de ce plan qui le valide.

Ordre du jour

**1 - Modification du périmètre de la Communauté de Communes**

Entrée du village de Peyrelevade dans la communauté de communes Bugeat-Sornac janvier 2014

Ils auront 4 délégués. Le Conseil approuve.

**2 - Modification des statuts de la Communauté de Communes: Politique du logement**

La communauté de communes Bugeat-Sornac garantit les emprunts exclusivement des EHPAD.

**3 - Modification des statuts de la Communauté de Communes: Compétence SCOT (Schéma de cohérence territoriale)**

**Pour: Contre: 7 Abstention:**

**4 - Modification des statuts de la Communauté de Communes: Compétence maison de santé**

Le Conseil est d'accord avec ce projet.

**5 - Assurance des biens**

Au niveau bâtiments petite augmentation . Renouvellement pour un an.. 2014 : 2494€

**6 - Assurance du personnel**

( augmentation de + 4% pour les employés) Renouvellement pour un an

**7 - Spectacle de Noël**

Convention passée avec la Compagnie AP'NEZ ( coût 650 €) . Le conseil est d'accord.

**8 - Chemin Rural Ribière de Salamanière**

12 ares 55 centiares Coût 100 € accord du conseil pour régulariser.

**9 - Voie communal de Chemin**

Achat du terrain à Mr Pierre Brette. Accord du Conseil.

**10 - Ligne de trésorerie**

L'ancienne ligne de trésorerie de 10.000€ est close Demande d'ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie de 20.000 € auprès du CA et de la Caisse d'Epargne.

Choix du Conseil: le Crédit Agricole .

**11 - Tarifs communaux**

Pour la salle polyvalente augmentation de la location : actuellement de 46€ . Passer à 50 €. La caution reste de 120 €.

On ne change pas les tarifs au niveau des concessions cimetières.

Les travaux au niveau de la Maison Gasparoux ont été effectués déjà par Mr Touquet... reste à voir avec l'électricité.

**12 - Contrat de maintenance des extincteurs et matériels de secours**

Vérification du bon fonctionnement des extincteurs : coût 120 € et renouvellement du contrat

Refus de l'avenant .

### **13 - Convention de mise à disposition de chapiteaux par la Commune de Pradines**

Le conseil donne son accord sous réserve de précisions sur la durée effective , sur la disponibilité et sur les frais annexes. Il est bien entendu que cette mise à disposition pour la somme de 1000€ ne sera effective qu'en 2014.

### **14 - Subvention « La villa des Cars en fête »**

Subvention de 100 € au budget 2014

### **Questions diverses**

Eliane Létang fait état de la dernière réunion sur la vie scolaire à Bugeat.

73 élèves et la nouvelle réforme semble bien se passer . Nouveaux locaux refaits à neuf, cantine sur place..

Achat d'un four pour la salle polyvalente sera évoqué au budget de l'année prochaine.

Les colis de Noël sont en préparation.

Séance levée à 20 heures

Fait à Gourdon-Murat le 22 novembre 2013